

HABILITATIONS ELECTRIQUES

Préparation à l'habilitation électrique –
Niveaux B0/H0/H0V – Chargé de chantier
(opérations non électriques)



PUBLIC VISE

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques

OBJECTIFS

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

PROGRAMME DE FORMATION

- Réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Application sur une installation type

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C18-510 : 3 ans)

Approche pédagogique

Exposés interactifs, démonstrations

Références réglementaires

Prévention :
Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail

Risque électrique :
Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail

Opérations Electriques :
Norme NF C 18-510.

Pré-requis

- Aucun en électricité.
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

Durée

- 1 jour (formation initiale)

Périodicité

- Recommandée : 3 ans.

Nombre de participants

- 12 maximum.

Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques.

Equipements à mettre à disposition par le client :

- Local électrique,
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension,
- Equipements de protection (exemples : obstacle, protecteur, nappe isolante),
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT,
- Equipements de protection individuels. (Formation H0V)